

Travailler avec des personnes en situation de handicap placées sous main de justice

Dans le cadre de la convention Pluriannuelle d'objectifs 2022-2024 entre le Ministère de la Justice et la Fédération APAJH, signée le 15 mars 2022 (« La convention vise à développer le partenariat entre l'APAJH et l'ATIGIPet d'administration pénitentiaire pour accompagner les personnes détenues en situation de handicap, notamment mental et psychique ») nous proposons des actions visant l'inclusion dans l'environnement pénitentiaire.

Modalités

- Public : Surveillants /personnels des ateliers (ESAT-EA)
- Responsables locaux du travail
- Personnels des quartiers arrivants
- Encadrants
- EP /SPIP/USN1/SMPR/ASS/Officiers ATF
- Futurs formateurs internes
- Personnes placées sous main de justice en situation de handicap ou non

Pour les professionnels :

- Entre 1 et 2 jours
- + en autonomie pour chaque stagiaire avec envoi de documentation en amont pour certaines parties de la formation

Pour les ateliers des PPSMJ :

- 2h-3h, En présentiel / en co-animation
- Aucun prérequis

Notre proposition

Objectifs :

Pour les professionnels intervenants auprès des Personnes en Situation de Handicap placées sous main de justice et selon les modules (M1-2-3) :

- Bénéficier d'une première approche du Handicap et savoir agir-réagir-relationner avec des personnes en situation de handicap
- Encadrer le travail de PPSMJ – travailleurs d'ESAT ou d'EA
- Repérer les signes et manifestations du handicap, notamment du handicap psychique
- Appréhender les « bons réflexes » à avoir face aux situations de handicap selon son cadre de responsabilités
- Comprendre les jeux et enjeux relationnels avec les détenus

Pour les Personnes en Situation de Handicap en détention (M4) :

- Se sensibiliser au Handicap dans ses différentes dimensions
- Repérer les signes et manifestations du handicap
- Connaître ses droits
- Comprendre les Personnes en situation de Handicap

Contactez-nous

formation@apajh.asso.fr

Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine -75755 Paris cedex 15



Travailler avec des personnes en situation de handicap placées sous main de justice

Contenu :

Selon les modules et publics ciblés (M1-2-3-4) :

- Définitions du Handicap
- Du droit pour comprendre
- Présentation des différents types de handicaps
- Les différents types de handicaps psychiques et handicaps avec troubles associés
- Manifestations de ces types de handicaps (comportements, modalités relationnelles, communication...)
- Cerner son rôle et donc son action, limite de son implication et passage de relais et acteurs à impliquer
- Du droit pour comprendre, évolutions et contexte actuel des politiques publiques et obligations
- Acteurs majeurs : CDAPH, MDPH...
- Focus sur les ESAT et EA et dispositifs d'Emploi Inclusif
- Rôles des personnels évoluant dans les ESAT-EA où les PPSMJ travaillent
- Le temps et les comportements : cadres mouvants en périodes de travail et au retour en détention
- Accompagnement du Handicap : les structures de droit commun et milieu protégé, horizon et utilité et en sortie de détention...

Moyens & ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques sur le handicap
- A partir de cas pratiques, rapportés par les stagiaires ou le formateur, identification des options de posture à adopter selon les situations de handicap rencontrées
- Partages de bonnes pratiques
- Témoignages
- Travaux en ss-groupes
- Schéma d'analyse des situations problèmes
- Apports de connaissances de fond sous format vignettes ou transmission de documents commentés (évolutifs selon les demandes) et partages d'expériences/vécus

Pour aller plus loin

Coût, devis, lieu et dates : nous contacter

Contactez-nous

formation@apajh.asso.fr

Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine -75755 Paris cedex 15